



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 11 novembre 2016

**Demande d'autorisation de
défricher**

Est également mise à l'enquête publique, d'entente avec le Service des forêts et du paysage, arrondissement du Bas-Valais, en application de la loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991, de la loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels du 14 septembre 2011 et de l'ordonnance cantonale sur les forêts et les dangers naturels du 30 janvier 2013, la demande de défrichement suivante :

Requérant : Sinergy Infrastructure SA, rue du Simplon 4b, 1920 Martigny.
Lieu-dit : parcelles n° 1 (ancien no), 11'389, 11'388, 11'384, 11'383, 11'382 et 11'354 au lieu-dit Pont-Neuf.
But du défrichement : La démolition de la chambre de mise en charge actuelle, la reprise de la conduite d'amenée du captage du Brocard supérieur, la reprise de la conduite d'amenée du captage du Brocard Inférieur, l'assainissement nécessaire des captages du Brocard.
Surface de défrichement: 819 m².
Coordonnées centrales : 2'570'305 / 1'102'540 et 2'570'390 / 1'102'375.

Tous les dossiers peuvent être consultés, durant 30 jours dès la présente publication, auprès de l'administration communale de Martigny-Combe pendant les heures d'ouverture officielle des bureaux. Les observations éventuelles ou oppositions dûment motivées doivent être adressées par écrit, par lettre recommandée, à l'administration communale dans les délais indiqués, à compter de la présente publication.

L'Administration communale